

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS. LES VACANCES EXCEPTÉES

J. B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J. B. CLOUTIER, 14^e, rue St. Olivier, Québec.



L
1891
F. 55
-13
-92

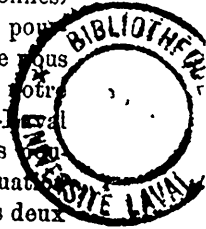
SOMMAIRE. — A nos lecteurs. — Le programme officiel : C. J. Magnan. — ACTES OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires. — Assemblée du Bureau des examinateurs catholiques de Québec. — PARTIE PRATIQUE : I, Dictée. — Les Charlatans. — II, Dictée. — La patrie de l'enfant. — III, Dictée. — Les moineaux aux Etats-Unis. — Arithmétique. — Problèmes. — Algèbre. — Poésie. — Le petit chevrier. — DIVERS : Petite revue. — Bulletin géographique. — Lettre de voyage. — Réflexions de Napoléon I^{er} sur la divinité du christianisme. — Une lettre sympathique.

A NOS LECTEURS

Avec le présent numéro commence la onzième année de notre journal. La bienveillance, la sympathie, le cordial accueil que nous avons rencontré de la part de nos confrères, des inspecteurs d'écoles, de M. le Surintendant, du Conseil de l'Instruction publique et du gouvernement nous ont grandement encouragé et nous ont grandement indemnisé du travail ardu que nous nous sommes imposé, des sacrifices que nous avons faits, des déceptions que nous avons éprouvées, des difficultés sans nombre que nous avons rencontrées sur la route. Dans les temps pénibles, que de fois nous avons été sur le point de nous décourager ! Que de fois n'avons-nous pas été tenté de mettre bas les armes et de laisser tomber cette publication qui nous causait tant de déboires, de contra-

riétés ! Mais au milieu de nos troubles et de nos nombreuses difficultés, dans les moments les plus critiques, une voix intérieure nous disait : "Prends courage ! le but que tu poursuis est utile, méritoire, et des jours meilleurs te sont réservés." Cela ranimait notre énergie, nous donnait une nouvelle ardeur, et nous nous remettions à l'œuvre plein de confiance dans l'avenir. Après trois années d'une lutte désespérée, pendant laquelle nous avons sacrifié notre travail et notre argent, le gouvernement voulut bien nous venir en aide. Ce n'est qu'alors que nos mauvais jours ont cessé. Grâce à cet octroi et à ceux qui l'ont suivi, nous avons pu fournir à nos lecteurs un plus grand nombre de pages et faire imprimer le journal sur un meilleur papier. Depuis une couple d'années surtout, les besoins scolaires sont devenus si nombreux et si urgents que nous avons senti la nécessité de consacrer tout notre temps à notre *Publication*, afin de remplir envers nos abonnés, autant que nos forces et notre capacité pourraient nous le permettre, la tâche que nous nous sommes imposée. Les devoirs de notre charge de professeur à l'école normale étaient devenus incompatibles avec les nouvelles exigences que réclamait la situation présente. Pour bien remplir l'une des deux charges, il fallait négliger l'autre. Après de nombreuses hésitations, nous avons décidé d'abandonner le poste que nous avons occupé depuis trente un ans pour nous livrer entière-

HH



ment à l'étude de la pédagogie et à la rédaction de *L'Enseignement primaire*.

N'allez pas croire, chers lecteurs, que notre départ d'une institution où nous avons passé les trente plus belles années de notre vie, d'une institution avec laquelle nous nous étions tellement identifié que nous y passions tous les jours la plus grande partie de notre temps, n'ait pas été pour nous un grand sacrifice. C'est le plus grand que nous ayons fait dans notre vie. Mais dans l'alternative où nous nous sommes trouvé, la raison a dû primer le sentiment, et bien que notre âge, notre santé, nos forces physiques et intellectuelles nous permettent d'y rester encore plus de dix ans, nous n'avons pas hésité de la laisser pour nous consacrer tout entier à notre œuvre de prédilection, c'est-à-dire, à la diffusion des connaissances pédagogiques parmi la classe enseignante. Il est bien vrai que nos deux écoles normales françaises sont là pour former des instituteurs et des institutrices, mais les statistiques officielles nous démontrent que le nombre des sujets qu'elles préparent ne figurent que pour un dixième dans la famille enseignante; de sorte que les neuf-dixième de nos écoles sont tenues par de jeunes institutrices qui n'ont aucune notion pédagogique, et qui marchent à tâtons dans une route qui leur est tout à fait inconnue. On conçoit facilement que, pour remédier à cet état de choses, tout le temps d'un homme d'expérience n'est pas de trop pour subvenir aux besoins les plus pressants. Pénétré de l'importance d'une question aussi grave, nous avons donc cru que nous ne pouvions mieux faire que de consacrer le reste de notre carrière à une œuvre aussi utilitaire et aussi patriotique. Nous n'avons pas la prétention de vouloir nous poser en réformateur, et de condamner les bonnes choses qui existent déjà dans l'enseignement qu'on donne dans notre pays, mais nous voulons travailler, dans la mesure de nos forces, à faire connaître à nos confrères les améliorations que l'expérience et l'étude des meilleurs systèmes d'enseignement font mettre en pratique dans les pays

qui sont plus avancés que nous en fait d'éducation et d'instruction.

Mais nous travaillerions en vain pour atteindre ce but, si nous étions laissé à nos propres forces. Outre l'octroi que le gouvernement nous accorde, nous avons besoin du concours de toute la classe enseignante, et surtout de celui de Messieurs les inspecteurs. Ainsi, Messieurs les inspecteurs, tâchez de persuader aux maîtres et maîtresses dont vous visitez les écoles, qu'il est indispensable pour eux de recevoir, au moins, un journal pédagogique. Que ceux de Montréal conseillent à leurs maîtres de s'abonner au *Journal de l'Instruction publique*, et ceux de Québec, *L'Enseignement primaire*. Que ceux qui peuvent disposer de deux piastres par année s'abonnent aux deux journaux d'éducation français et ils en retireront un double profit car les deux publications sont faites chacune à un point de vue différent.

L'année 1891 fera époque dans l'existence de *L'Enseignement primaire*. Depuis huit ans nous en avons confié l'impression et l'administration à MM. L. J. Demers & Frère. Leur manière habile et intelligente avec laquelle il se sont acquittés de cette tâche leur fait honneur.

Néanmoins, comme nous voulons exercer un contrôle plus direct et plus actif sur l'ensemble de nos opérations, nous reprenons l'administration de notre journal. Ainsi qu'on veuille bien se rappeler que, 1^o avec le présent numéro commence une nouvelle année dont l'abonnement est payable d'avance, et que c'est à nous que le paiement devra être fait, 2^o Que tous les arrérages sont dus à MM. L. J. Demers & Frère. Désormais toute lettre ayant rapport à l'administration devra être adressée à J.-B. Cloutier, 148, rue St. Olivier.

Maintenant, chers lecteurs, il nous reste à vous faire nos meilleurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année. Souhaits de longue vie, de bonheur et de succès dans toutes vos entreprises.

LE PROGRAMME OFFICIEL

TOUTES LES MATIÈRES DU PROGRAMME OFFICIEL DOIVENT-ELLES ÊTRE ENSEIGNÉES AUX PETITS ENFANTS, A L'ÉCOLE PRIMAIRE ?

(Pour l'Enseignement primaire)

Dans une école primaire, doit-on enseigner tous les élèves les différentes branches qui composent le programme d'étude qui a été mis en force, il n'y a pas encore bien longtemps en notre province ?

C'est-à-dire, faut-il enseigner, même aux élèves les plus jeunes, dès la première année qu'ils fréquentent l'école, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, la géographie, l'arithmétique, en même temps que la lecture et l'écriture ?

De prime abord, cette question paraît facile. Mais, dira-t-on, puisque les matières ci-dessus nommées sont dans le programme officiel, il est évident que les élèves doivent les étudier. En effet, cela devrait se passer ainsi. Néanmoins, un grand nombre de maîtres et de maîtresses, imbus d'idées routinières, croient foncièrement que les enfants de première et même de deuxième année ne sauraient apprendre autre chose, à l'école, que la lecture et l'écriture rudimentaires. On ne peut convaincre que de tout petits enfants puissent être initiés aux éléments de l'histoire, de la géographie, de l'arithmétique, etc., cela est bien difficile, quelquefois impossible. N'ayant fait aucune étude pédagogique, au moins pour un grand nombre, ces éducateurs ignorent que le meilleur moyen de faire aimer l'école aux jeunes enfants, c'est de les intéresser. Et je le demande à tout instituteur intelligent, quel intérêt offre une classe où l'élève coller débutant lit dans un syllabaire durant cinq minutes, deux fois le jour, et griffonne misérablement le reste du temps sur son ardoise ou déchire son livre pour tromper l'ennui, quel intérêt, dis-je, une telle classe

peut-elle offrir aux petits enfants qui viennent de quitter leur mère, leurs joujoux, leur liberté pour se constituer prisonniers dans une maison où leurs facultés naissantes, si avides d'activité et de nouveau, ne sont mises en opération que quelques minutes seulement pendant six longues heures ! Ces chers petits, en retour du lourd sacrifice qu'ils s'imposent, celui de rester assis sur un pièdre banc six longues heures durant, on ne leur offre aucune compensation attrayante, et bien souvent on les rend timides et craintifs, par des allures d'autorité intempestive qui sont loin de ressembler aux précautions maternelles.

D'après le mode que nous venons de peindre en deux traits, mode qui trône malheureusement dans un trop grand nombre d'écoles, les commençants ne sauraient donc aimer la classe et regarder l'étude sous le jour riant qu'il importerait de la leur faire connaître. Pour transformer l'école en un lieu d'amusements intelligents, la présenter aux enfants sous un aspect riant, en un mot pour faire de cette maison un petit paradis ensoleillé, où les jeunes intelligences doivent éclore sans contrainte, que faut-il faire ? — La réponse est facile : occuper constamment les enfants durant la classe, au moyen d'exercices intellectuels variés, proportionnés à leur âge et à leur degré d'avancement ; diviser le temps de manière à ce que les leçons ou exercices se succèdent avec ordre et sans hésitation. Ainsi, dans une école partagée en trois groupes, pendant que le titulaire s'occupe du premier et du second, rien n'empêche de placer le troisième sous la direction d'un élève sage et intelligent qui amusera les petits en leur faisant oralement, tantôt de l'histoire sainte ou de l'histoire du Canada, tantôt de la géographie ou de l'arithmétique. Comme ils seront émerveillés, ces pauvres, enfants, au récit intéressant de la création du monde, de ce qu'était nos premiers parents, du péché originel, du meurtre d'Abel par Caïn, du déluge, de la tour de Babel, etc. ! Comme leur jeune imagination s'éveillera en apprenant qu'autrefois notre pays n'était peuplé que par de farouches

Indiens, à la chevelure hérissée de plumes, à la ceinture garnie des peaux de tête enlevées aux ennemis ! Combien ne seront-ils pas surpris de savoir que nous habitons une terre ronde comme une boule et que c'est cette planète qui tourne autour du soleil et non ce dernier qui fait le tour du monde, comme semble l'indiquer son lever et son coucher. Ainsi, au lieu de languir, de prendre l'école en dégoût, les petits élèves s'instruisent de choses nécessaires tout en s'amusant, et le maître peut travailler librement au progrès des plus avancés. Puis, un travail d'application donné en temps opportun permet au maître de remettre à son tour le troisième groupe en mouvement par l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture. C'est alors que le véritable instituteur, reprenant l'œuvre de la mère, formera le cœur des petits, développera leur intelligence, augmentera leur vocabulaire par l'enseignement de la langue maternelle, tel que l'a compris le célèbre moine de Fribourg, le Père Girard. Oh ! qu'elle est belle, qu'elle est grande la noble mission de faire pénétrer les premiers principes de religion, de moral, d'histoire, etc., dans le cœur et l'âme des enfants !

Il est donc évident que l'instituteur ne doit pas borner son enseignement, chez les commençants, à la lecture et à l'écriture; que toutes les matières désignées dans le programme officiel seront d'un grand secours aux maîtres et aux maîtresses qui sauront les enseigner avec attrait et de manière à être utiles aux élèves.

Il ne faut pas oublier ce qu'a dit Fénelon : " On prend plus de mouches avec le miel qu'avec le vinaigre."

C. J. MAGNAN.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du

2 décembre dernier (1890), de détacher de la " municipalité de la paroisse " de Saint-Charles, dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos. 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198 et 208 du cadastre de la dite paroisse de Saint-Charles, et les annexer à la municipalité du " village " de Saint-Charles, pour les fins scolaires.

L'avis inséré dans le No. 49 de la *Gazette Officielle*, du six décembre courant, (1890), page 2663 est nul.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en Conseil, en date du 6 décembre dernier, (1890), de détacher les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 dans le douzième rang et les lots 1, 2 et 3 dans le onzième rang de Chatham, No. 2, de la municipalité scolaire de Chatham, No. 2; les lots 1 jusqu'à 14 inclusivement dans le premier rang, et les lots 5 jusqu'à 14 inclusivement dans le deuxième rang de Saint-Jérusalem d'Argenteuil, de la municipalité scolaire de la paroisse de Saint-Jérusalem d'Argenteuil; et les lots 1, 2, 3, 4, 5 et la moitié est du lot numéro 6 dans le premier rang de Wentworth de la municipalité scolaire de Wentworth, tous dans le comté d'Argenteuil, et de les ériger en une municipalité séparée pour les fins scolaires sous le nom de municipalité scolaire de Danany.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 13 décembre dernier (1890), de rappeler l'ordre en conseil No. 251, en date du vingt juin dernier, érigeant en municipalité scolaire séparée sous le nom de " Côte Saint-Paul de Jacques-Cartier," 1. La concession connue sous le nom de " Côte Saint-Paul," dans le comté de Jacques-Cartier; 2. la concession connue sous le nom de " Côte Saint-Paul," dans le comté d'Hochelaga.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Étienne de New-Carlisle," dans le comté de Bonaventure, la paroisse de ce même nom, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation en date du neuf avril 1889.

Cette érection de municipalité ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, conformément aux dispositions de l'art. 1, du chap. 28 de 53 Vict.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, du 12 décembre dernier, (1890), de détacher de la paroisse de "Saint-Damase," dans le comté de Saint-Hyacinthe, les lots suivants du cadastre de la dite paroisse, savoir :

Nos. 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 340, 341, 342, 343 et 346, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Saint-Michel de Rougemont," dans le comté de Rouville.

—
AVIS.
—

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité de Sainte-Flavie, dans le comté de Rimouki, les lots du cadastre de la paroisse de Sainte-Flavie, Nos. 499, 498 et 222, et les annexer à la municipalité de "Mont-Joli," dans le même comté, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 18 décembre 1890.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 17 décembre courant (1890), de nommer M. Cyrille Bourque syndic de la municipalité scolaire de Winslow Sud, comté de Compton, en remplacement de M. Arsène Brunelle, qui a quitté cette municipalité.

ASSEMBLÉE DU BUREAU DES EXAMINATEURS DE QUÉBEC TENUE LE 8 DE JUILLET DERNIER

Membres du Bureau : M.M. les Abbés T. G. Rouleau, L. Lindsay et Fagny, M.M. F. X. Toussaint, C. Dufresne, M. O. Ryan et Jos. Prémont.

Membres présent, tous excepté M. l'Abbé Fagny.

Après un examen sérieux on octroya des diplômes aux candidats suivants :

ÉCOLE MODELE

Mesdemoiselles : Marie-Virginie Boucher, m. f. avec dist. Marie Cléopée Catellier m. f. dist. M. Marguerite Couture, m. f. avec dist. Marie-Lise Dumais, m. f. avec dist. M. Modeste Eugénie Dulac, m. f. grande dist. élém. angl. satisfaisant, M.-Anne Joséphine Goëtz, m. f. avec dist. M.-Hedwidge Huard, m. f. avec dist. Anny Martinett, m. f. avec dist. Marianne Pepin, m. f. avec dist. Mary Phelan m. a. é. f. avec dist. M. Anny Anselme Saint-Pierre, m. f. avec dist. Marie-Léda Simard, m. f. avec dist.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

M.-Anne Joséphine Alain, e. a. avec dist. M. Virginie Bergeron, e. f. avec dist. M. Alphonsine Bais e. f. avec dist. M.-Alexandrine Brousseau, e. f. avec dist. M. Vitaline-Mathilda Cloutier, e. f. grande dist. M.-Antoinette Florida Collin, e. f. dist. Marie-Julie Demers, e. f. satisfaisant, M.-Lydia-Albina Dubremble, e. a. satisfaisant, M.-Céline-Clara Groleau, e. f. dist. Marie Obéline Hardy, e. f. dist. Marie-Zoé-Philonène Huot, e. f. grande dist. Marie-Louise Lachance, e. f. dist. M.-Joséphine Céline Labonté, e. f. et a. Satisfaisant, M.-Joséphine Labrecque, e. f. dist. Anne-Joséphine Lalumière, e. f. dist. Marie-Adée-Mathilde Lomay, e. f. dist. M. Joséphine-Emilie Lizotte, e. f. grand dist. Marie-Delphine Lizotte, e. f. grande dist. Marie-Jos.-Eudore Lockquell, e. f. et a. Satisfaisant, Marie-Léda Naud, e. f. dist. M.-Rosina Omérine Parent, e. f. satisfaisant, M. Julien-Délina Pelle-

tier, e. f. grande dist. Anna-Maria Percy, e. f. a. grande dist. M.-Marguerite-Philomène Saint Antoine, e. f. grande dist. M. Josephthe Clorinde Thibaudeau, e. f. dist. Emma Thorne e. a. dist. Marie-Joséphine Bernier, e. f. dist.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LES CHARLATANS

Les charlatans sont dangereux, surtout parce qu'ils entretiennent avec soin les préjugés et les erreurs qui font toute leur force. Il n'est pas un hameau qui n'ait son sorcier, pas un village qui n'ait sa commère. Les villes fourmillent d'inventeurs de panacée universelle, d'arracheurs de dents sans douleur, de rebouteurs qui prétendent remettre les membres cassés, guérir les entorses, de vendeurs d'orviétan qui portent santé et longue vie dans leur gibecière, et les dupes sont nombreuses. — Voyez le charlatan sur les places publiques ! Il est médecin, chirurgien, dentiste, pédicure. — Il guérit tous les maux avec sa poudre, sa poudre merveilleuse, sa poudre par excellence.

Sa poudre merveilleuse, c'est de la sciure de bois.

Son eau incomparable, c'est de l'eau de la fontaine.

EXPLICATIONS. — *Charlatan* : opérateur ambulante, qui débite des drogues sur les places et dans les foires. En général, on désigne sous ce nom tous ceux qui exploitent la crédulité publique. — *Préjugé* : opinion, croyance qu'on s'est faite sans examen. — *Sorcier* : celui qui passe pour avoir fait un pacte avec le démon, à l'effet d'opérer des maléfices, et pour aller à des assemblées nocturnes dites sabbat. — *Fourmillent* : sont remplis de... — *Panacée* : remède universel. — *Rebouteur* : celui qui, sans autre instruction que l'empirisme (expérience pratique sans théorie), remet les

luxations, les fractures et les entorses. — *Orviétan* : médicament très composé, autrefois en vogue. — *Vendeur d'orviétan* : charlatan qui vend des drogues sur les places publiques. — *Dupe* : personne qui a été jouée, trompée, où qu'il est facile de jouer, de tromper d'abuser. Ce nom est toujours du féminin. — *Dentiste* : chirurgien ou artiste ne s'occupe que de ce qui concerne les dents. — *Oculiste* : médecin qui s'occupe spécialement de l'étude et du traitement des yeux. — *Pédicure* : nom de ceux qui se livrent spécialement à l'extirpation des cors et durillons.

EXERCICES ET ANALYSES. — *Dangereux* : comment les adjectifs terminés par un *x* forment-ils leur féminin ? (En changeant *x* en *se*). — *Hameau* : Comment les noms en *eau* forment-ils leur pluriel ? — *Les dupes sont nombreuses* : Pourquoi nombreuses au féminin pluriel ? — *Places publiques* ? — *Maux* : Quels sont les noms qui, au pluriel, changent leur dernière syllabe en *aux* ? (Les noms en *al* et en *ail*, sauf quelques exceptions).

Analyser tous les noms.

II

DICTÉE

LA PATRIE DE L'ENFANT

La patrie, pour l'enfant, c'est le foyer, sa famille, l'abri où sa faiblesse est choyée, où ses cris font accourir sa mère près de son berceau, où ses yeux ne rencontrent que des objets familiers et des visages amis. Plus tard, quand ses petites jambes le portent, sa patrie s'étend : c'est le jardin avec ses fleurs, ses insectes ; cette charmille où il se plaît et songe, essayant sa pensée indécise, comme il essayait hier ses pas chancelants ; c'est la basse-cour et ses habitants. Ce sont, à la campagne, les chemins, les bois, ce vaste ciel qui, à l'horizon, limite son monde ; enfin ses camarades, ses voisins et toutes les intimités du lieu natal.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Le foyer ; la maison, l'intérieur et, par extension, les objets qui le meublent. — *Choyée* :

soignée avec une tendre sollicitude;—*dorlotte*?—*Familiers*: qui sont comme de la famille et qu'il est habitué à voir;—tous les composés de cette *famille* ne prennent qu'un *l*. —*Le portent*: peuvent le supporter, le soutenir.—*La charmillle*: le berceau formé par des *charmes* taillés en haies (mais se dit quelle que soit l'espèce d'arbre);—*charmoie*?—*Indécise*: très incertaine, ne sachant sur quel sujet se fixer.—*Hier*: ne désigne pas ici le jour précédent, mais une époque indéterminée, récente.—*Chancelants*: peu fermes, hésitants, on croit toujours qu'il va tomber;—verbe en *eler*.—*Les intimités*: toutes les choses qui le touchent de près et auxquelles il est attaché.

EXERCICES

Relever et analyser les adjectifs démonstratifs et possessifs.—Donner un exemple de *cet* pour *ce*, de *mon*, *ton*, *son* pour *ma*, *ta*, *sa*. —Lire la dictée en remplaçant l'enfant: 1^o par *les enfants*; 2^o par *nous*; 3^o par *vous*;—relever sous l'une de ces formes nouvelles.—Conjuguer aux temps simples les verbes *appeler* et *dégeler*.

L. S.

III

DICTÉE

LE MOINEAU AUX ÉTATS-UNIS

Le moineau n'est pas un indigène des États-Unis, c'est un *importé*,—le mot *déporté* ne conviendrait point, puisqu'on l'a attiré et invité avec mille *prévenances*. C'est vers mil huit cent cinquante que quelques *couples* furent apportés et qu'on tenta de l'acclimater. Jusqu'en mil huit cent soixante-dix, il vécut heureux, c'était à *qui* lui offrirait le *couvert* et la chambre. Les assemblées elles-mêmes s'intéressaient à son sort et lançaient l'*anathème*, matérialisé sous forme d'*amende* et de prison, contre les *mécritants* qui eussent tenté de le déduire. Mais, maintenant, quel *revirement*! L'impudent volatile est l'objet d'une horreur profonde, et on a rédigé contre lui un violent *réquisitoire*, qui ne demande rien

moins, à la *péroraison*, que la peine capitale.—C'est que, en effet, la multiplication du moineau a suivi une progression effrayante; on en rencontre des vols de dix mille et plus, et on estime qu'il en existe deux par *acre* dans les *districts* cultivés. Il a envahi la moitié de la superficie des États-Unis; rien qu'en mil huit cent quatre-vingt-six, il s'est répandu sur cinq cent quatre-vingt mille *milles*. Le prétendu bienfaiteur de l'agriculture est devenu un fléau. Les Américains vont dépenser des millions pour le détruire et apprendre cette vérité banale, qu'il ne faut pas inconsidérément ouvrir sa porte à *tout venant*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Importé: il a été introduit, amené du dehors;—le contraire est *exporté* (porter hors); *déporté* ne se dit que de l'homme qu'on transporte dans un lieu d'où il ne doit plus sortir. —*Des prévenances*: des attentions aimables; on prévenait ses besoins, on allait au-devant de lui.—*Couples*: masculin ici,—dans quel sens ce mot est-il féminin?—donner un exemple.—*A qui*: exprime la compétition; tout le monde à l'envis s'empressait.—*Couvert*: ici, la table, les aliments;—se dit aussi pour la maison, le logis où l'on est à *couvert*.—*L'anathème*: une sentence de blâme, de malédiction.—*Amende*: une peine pécuniaire qui doit *amender* le coupable, le changer en mieux. —*Les mécritants*; (ceux qui croient mal) qui refusaient de croire aux qualités du moineau. —*Revirement*: (*virer*, tourner) un changement complet, du tout au tout.—*Un réquisitoire*: un discours dans lequel on énumère les griefs de l'accusation;—la *péroraison* est la dernière partie du discours, celle qui renferme les conclusions.—*Acre*: est, comme le *mille*, une mesure variable suivant les pays;—l'acre anglaise vaut environ 40 ares; le mille, 1609 mètres.—*Districts*: un territoire limité;—forme latine du mot dont *détroit* est la forme française;—de même *étroit* et *strict*.—*A tout venant*: au premier venu, à tout le monde.

EXERCICES

Donner trois exemples de *cent*, *vingt*, prenant la marque du pluriel ; trois exemples de *mil* ; trois exemples d'un adjectif possessif remplacé par un article. = Citer cinq verbes en *ayer*, *uyer*, *oyer* ; les conjuguer aux trois personnes du singulier, du présent et du futur.

L. S.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1.—Ajoutez 595 + 639 + 982 + 737 + 815 = 3768.

2.—546 + 964 + 832 + 789 + 1892 + 1456 = 6479.

3.—Un homme m'avait emprunté \$1570, sans intérêt. Il m'a rendu au bout d'un mois \$589, au bout de 4 mois \$275, au bout de 6 mois \$189. Combien me doit-il encore ?

Solution :

Il a emprunté..... \$1570

Il m'a rendu : 589

275

189

—

1053

Il doit encore \$ 517

4.—Un boucher achète une vache et son veau pour \$45.00. Il vend la vache \$42.50 et le veau \$11.75. Combien gagne-t-il ?

Il a vendu la vache et le veau \$54.25.

Il a gagné :

\$54.25 — 45 = \$9.25.

5.—Un père en mourant laisse à ses 5 héritiers une somme de \$25,682. Combien reviendra-t-il à chacun, lorsque les frais de la succession qui s'élèvent à \$893 auront été payés ?

Solution :

La succession vaut..... \$25,682

Les frais s'élèvent a..... 893

24,789

Chaque héritier aura

24,789 ÷ 5 = \$4957.80

ALGÈBRE

1.—Un baril A, contient 20 gallons de vin mêlés à 30 gallons d'eau, un autre B, contient 15 gallons de vin mêlés à 5 gallons d'eau. Combien faut-il tirer de chaque baril pour avoir 7 gallons de vin et 7 gallons d'eau ?

Solution :

$\frac{2}{5}$ du mélange de A est du vin et $\frac{3}{5}$ de l'eau ;
 $\frac{3}{4}$ " " B " et $\frac{1}{4}$ " "

Soit x le nombre de gallons qu'il faut tirer de A.

$14 - x =$ le nombre qu'il faut tirer de B.
 Dans le 1er baril $\frac{2}{5} =$ le vin et $\frac{3}{5}$ l'eau.

Le 2. $\frac{3}{4} (14 - x) =$ le vin et $\frac{1}{4} (14 - x) =$ l'eau.

$\frac{2x}{5} + \frac{3}{4} (14 - x) = \frac{3x}{5} + \frac{1}{4} (14 - x)$, dégagez les fractions.

$$8x + 210 - 15x = 12x + 70 - 5x$$

$$210 - 70 = 7x + 70 ; \text{ transposez}$$

$$210 - 70 = 14x \therefore x = 10 \text{ gls. quantité à tirer de A.}$$

$$14 - x = 4, \text{ quantité à tirer de B.}$$
Preuve :

$$\frac{2}{5} \text{ de } 10 = 4 \text{ glls de vin et } \frac{3}{5} \text{ de } 10 = 6 \text{ glls d'eau.}$$

$$\frac{3}{4} \text{ de } 4 = 3 \text{ " " et } \frac{1}{4} \text{ de } 4 = 1 \text{ d'eau.}$$

7 vin

7 d'eau.

2.—Quatre hommes en descendant une rivière à la rame font 12 milles à l'heure. Pour la remonter ils prendraient le double du temps. Quelle est la vitesse du courant ?

Solution :

Soit x la vitesse qu'ils font à la rame, et y celle du courant.

$$x + y = \text{la vitesse en descendant.}$$

$$x - y = \text{" " remontant.}$$
(1) $x + y = 12$ (2) $x - y = 6$ soustrayez
$$2y = 6 : y = 3 \text{ milles vitesse du courant.}$$

Substituez la valeur de y dans la 1ère équation. $x + 3 = 12$

Transposez :

$$x = 12 - 3$$

$x = 9$ vitesse de la course à la rame.

Preuve.

x ou $9 + 3 = 12$, 1ère condition.

x ou $9 - 3 = 6$, 2e condition.

D. McSWEENEY.

POÉSIE

LE PETIT CHEVRIER

Le petit chevrier menait ses chèvres blanches
Paître au bord du chemin,
Et sous le poids des fruits voyait plier les branches,
Les ceps sous le raisin.

Il gagna lentement le sommet des collines,
Où vont les chevriers,
Parmi les pins touffus, les ronces, les épines
Et les genévriers.

Et dans les bois déserts, de clairière en clairière,
Tout le jour il erra ;
Puis il se sentit las, et, seul sur la bruyère,
Il s'assit et pleura.

“ Non, ce n'est pas pour moi que les pommes rou-
Infant abandonné! [gissent,
C'est pour de plus heureux que les grappes mûris-
Dieu ne m'a rien donné.” [sent.

Soudain, il entendit une voix douce et tendre
Qui l'appelait tout bas ;
Il releva la tête afin de mieux l'entendre,
Et vit à quelques pas

Un noisetier chargé de noisettes dorées,
Dont la coque luisait,
Et plus haut, un bel ange aux ailes azurées,
Un ange qui disait :

“ C'est pour toi, c'est pour toi que la noisette est
Pourquoi pleurer ainsi ? [mûre ;
Le bon Dieu pense à tout, à tout, dans la nature,
Aux chevriers aussi ! ”

E. LAMBERT.

PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement Primaire)

La succursale de l'Université-Laval à Montréal et l'école de médecine Victoria sont enfin réunies. Espérons que cette fameuse question universitaire, qui a tant passionné les esprits, ne ressuscitera jamais.

Bien souvent nos concitoyens d'origine anglaise se plaisent à dire la *province supérieure* en parlant d'Ontario. Voici des chiffres qui démontrent combien la province de Québec, vaut mieux que sa voisine, sous le rapport de la moralité :

En 1889, 21,919 offenses criminelles, de toute nature, ont été enregistrées dans Ontario, tandis qu'il n'y en a eu que 8,635 dans Québec; 6,200 ivrognes d'arrêtés dans Ontario, contre 2,947 dans Québec. Et voilà ! La supériorité des ontariens se trouve évidemment dans le nombre de leurs criminels et de leurs ivrognes.

Il est question à Rome de béatifier Pie IX.

La dix-huitième conférence des Canadiens-français aux États-Unis aura lieu en 1893.

Une question des plus importantes se discute actuellement en France: il s'agit de décider si les électeurs catholiques doivent prendre part à la chose publique, en d'autres termes, adhérer à la forme de gouvernement que notre ancienne mère-patrie s'est donnée, c'est-à-dire la république. C'est son Éminence le Cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, qui a donné le signal du combat. L'éminent prélat, qui est évidemment soutenu par le St-Siège dans cette campagne, a proclamé publiquement, dans une circonstance solennelle, qu'il était nécessaire pour le plus grand bien de la religion que tous les catholiques de France se donnassent la main,

au lieu de se diviser en *monarchistes, orléanistes, bonapartistes, républicains modérés*, etc., et se rallier sans arrière pensée à la République. Cela ne comporte pas une alliance avec les hommes qui gouvernent la France aujourd'hui, loin de là ! Il s'agit tout simplement d'adopter le mot *république*, au lieu de *monarchie*, pour drapeau et de former un parti chrétien nombreux et fort qui, s'il est bien dirigé, détrônera la *juiverie* et la *franco-maçonnerie* maîtresses de la vieille et catholique France depuis trop longtemps, hélas !

Dans son encyclique *Immortale Dei*, Sa Sainteté Léon XIII n'a-t-il pas déclaré que toutes les formes de gouvernement étaient acceptées par l'Église, pourvu que, bien entendu, elles n'eussent rien d'hostile aux catholiques dans leur application. Ceci étant donné, pourquoi ne point accepter la forme républicaine, puisque la monarchie est impossible et guère désirable non plus, comme point de ralliement pour les catholiques et moyen sérieux de renverser les athés et de rétablir les lois chrétiennes dans ce fier pays qui a mérité un jour d'être appelé la *Fille aînée de l'Église* ?

Sait-on à quel chiffre le montant des cotisations annuelles, imposées par les commissaires et les syndics d'écoles de la province de Québec, et de la rétribution mensuelle s'est élevé durant l'année 1889-90 ? — cotisations : \$920,000 ; rétributions : \$245,000.

Le jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII sera célébré en 1893.

La loi inique abolissant les écoles séparées au Manitoba a été déclarée constitutionnelle par un tribunal de cette province.

Que va faire le gouvernement central, nous n'en savons rien. Néanmoins, n'est-il pas regrettable que de pareilles injustices soient commises à l'égard de nos compatriotes de l'Ouest. Cette législation est une persécution

lâche et étroit que les Canadiens-français sont loin d'avoir mérité. Le Manitoba et tous les territoires ont été explorés en premier lieu par des Français et habités dès le commencement de la colonie par des Canadiens-français. Aujourd'hui que les catholiques sont en minorité, grâce à une immigration saxonne, la majorité foule aux pieds les droits d'une race forte et fière. Les Canadiens-français du Manitoba, à l'heure qu'il est, n'ont pas le droit d'avoir d'écoles publiques où leurs enfants puissent s'instruire dans la langue et la religion de leurs parents. Que diraient les Anglais de la province de Québec si on abolissait leurs écoles séparées ? Ne crieraient-ils pas à la persécution et avec raison ? Donc, pourquoi deux poids et deux mesures ?

Ce qui révolte le plus, c'est que l'argent que les contribuables catholiques payent comme contributions scolaires passe dans plusieurs municipalités, aux mains des protestants. Il faudra que les Canadiens-français payent deux fois, s'ils veulent soutenir leurs écoles.

Justice pour les catholiques du Manitoba !

C. J. MAGNAN.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

(Pour l'Enseignement primaire)

AMÉRIQUE. — Il y a encore 7,368,066 acres de terre non concédés dans la province de Québec. Quel espace, quel champ d'activité, quel avenir heureux et prospère ne s'offre-t-il pas aux jeunes Canadiens qui ont le cœur bien placé et les bras assez vigoureux pour s'attaquer aux grands arbres de nos forêts vierges !

— La question des pêcheries de Terre-Neuve ne fait pas grand chemin.

L'Angleterre serait prête à céder sa colonie africaine de la Gambie en échange de l'abandon par la France de ses droits territoriaux sur la côte ouest de Terre-Neuve. La Gambie

étant enclavée entre les possessions françaises du Sénégal et les comptoirs de la Cazamance, elle n'a qu'une valeur restreinte au point de vue commercial ; c'est pourquoi le gouvernement français demande en outre la partie nord de la colonie anglaise de Sierra-Léone. Les choses en étaient là lorsque les habitants de la côte ouest de Terre-Neuve ont adressé au gouvernement britannique une pétition demandant de faire entrer l'île dans la confédération canadienne. Cette démarche changera-t-elle quelque chose ?

— Le grand chef indien Sitting Bull a été tué par un détachement de cavalerie américaine. Les sauvages continuent la révolte quand même, dans le Dakota. Néanmoins il est bien probable que la disparition du terrible héros de la rivière Posebud (soulèvement de 1876) modifiera le plan de campagne des Sioux et que la paix se fera bientôt. Le Dakota, le Nebraska et tout l'extrême Ouest américain sont bouleversés par les troubles. * L'attente du *Messie indien* n'affolle pas seulement la tribu des Sioux, mais les Utes et les Gros ventres exécutent aussi l'horrible *danse de l'esprit*. Une singulière coïncidence : les Indiens Aztèques du Mexique sont atteints de la même *furie* ; ils attendent également un Messie qui les délivrera du joug des blancs, qui ont envahi leur patrie sauvage, et leur rendra l'héritage de leurs ancêtres. Cette croyance commune à presque toutes les peuplades sauvages de l'Amérique, celle de la venue d'un rédempteur, ne proviendrait-elle pas de ce que les tribus américaines seraient passées d'Asie en Amérique bien longtemps avant la venue de Notre Seigneur ? Ces peuples, lorsqu'ils habitaient l'Asie, croyaient comme les nations qui sont mentionnées dans l'Ancien-Testament à la naissance de l'Homme-Dieu. Et lorsque Jésus vint au monde dans l'humble étable de Bethléem, cette nouvelle ne parvint certainement pas jusqu'en Amérique. Voilà pourquoi nos Peaux-Rouges attendent encore le Messie. Nous émettons

* Depuis que ces lignes sont écrites le calme est rétabli.

cette opinion sous toute réserve, elle nous est absolument personnelle.

— Il est rumeur que les Anglais augmentent les garnisons de la Jamaïque, des Bermudes et de Sainte-Lucie, en cas d'une guerre avec les Etats-Unis. Nous ne voyons pas pourquoi les cousins d'outre-mer en viendraient aux prises. Ce ne serait toujours pas pour les pêcheries de la mer de Behring, car cette question sera bientôt résolue, assure-t-on.

EUROPE ET AFRIQUE.—Les Anglais et les Portugais ne font pas bon ménage en Afrique. Ces derniers envoient des troupes au Mozambique. D'après une dépêche les deux armées en seraient venues aux prises au Mutacas. En revanche la France et l'Allemagne s'entendent au sujet de l'Afrique : en retour de la reconnaissance par l'Allemagne du protectorat français sur Madagascar, la France reconnaît les droits de l'Allemagne sur la côte cédée par le Sultan de Zanzibar ; mais les gouvernements français et anglais se disputent le droit de navigation sur le Niger.

— Le roi d'Abyssinie a suspendu les relations entre son royaume et l'Italie. Pauvre Italie, pas de chance en Afrique !

— Le gouvernement italien menace d'envoyer des troupes pour occuper la Tripolitaine ; la France, l'Angleterre et l'Allemagne semblent goûter médiocrement cette manière de voir. Décidément Crispi n'est pas heureux dans sa politique coloniale.

Océanie.—Les indigènes des îles Carolines se soulèvent contre les Espagnols. Des missionnaires méthodistes américains sont accusés d'avoir provoqué la révolte.

— Le roi des îles Hawaï (Sandwich) est allé aux Etats-Unis pour négocier la cession de son royaume. Les planteurs des îles, qui paient cinq millions de droits sur le sucre et le sirop exportés aux Etats-Unis, sont au fond de l'affaire.

Drôle de roi, tout de même.

LETTRE DE VOYAGE

Rome, 20 novembre 1890.

Mon cher Joseph,

Je t'ai parlé surtout de la tour Eiffel dans ma dernière lettre, je t'ai dit aussi un mot du Louvre et de ses merveilles artistiques. Je vais tâcher dans celle-ci de te retracer en peu de mots ce qui me reste encore des impressions de mon passage à Paris. Rome, avec ses monuments religieux et ses études m'absorbe déjà tout entier, et Paris est maintenant relégué, pour ainsi dire, dans un coin de mon admiration. Je me rappelle toutefois ce que j'ai ressenti en entrant dans la vieille cathédrale de Notre-Dame, dont la façade est si imposante ; il m'a semblé alors voir défiler, dans la chaire qui est adossée à l'une des énormes colonnes de cette Eglise, Lacordaire. Ravignan, Félix et Monsabré, dont la sublime éloquence a tant de fois retenti sous les voûtes noircies par le temps ! Je me rappelai alors l'adieu touchant que Lacordaire adressa à ces mêmes murs la dernière fois qu'il prêcha à Notre-Dame.

J'ai vu aussi, mais à l'extérieur seulement, le Panthéon, l'Hôtel des Invalides, le Luxembourg et ses jardins ; j'ai aussi passé de longues heures à me promener dans les jardins des Tuileries et les Champs-Élysées, lesquels sont séparés par l'admirable place de la Concorde qui est, dit-on, la plus belle place du monde.

Partout, dans ces jardins, se trouvent d'admirables statues, des groupes de marbre, des jets-d'eau, des fleurs, de la verdure et des arbres, le tout disposé le mieux possible.

J'ai terminé mes excursions à Paris par une visite à la Chambre des députés (qu'il ne faut pas appeler le parlement) où j'ai eu la bonne fortune, sans m'y attendre, d'assister à une ouverture de la session parlementaire.

Voici comment les Chambres s'ouvrent en

France : un détachement de soldats se tient à la porte principale de l'édifice parlementaire ; à 2½ heures, le président, non de la république, mais de la Chambre, fait son apparition ; les soldats présentent les armes et le tambour bat. Les ministres, qui sont dans la salle même des séances, reçoivent le président avec un semblant de respect ; celui-ci monte à son siège. Le discours du trône ne dure pas longtemps ; un message du président de la république est lu, puis la bataille commence avec autant d'animation que si on était au milieu d'une session. La séance à laquelle j'ai assisté a été des plus orageuses ; la question *boulangiste* est venu sur le tapis et le tout s'est terminé par un duel entre Deroulède et un autre orateur véhément dont je n'ai pu savoir le nom. Les députés français crient, se démènent, interrompent ceux qui vont à la tribune, font du bruit à dessein pour couvrir la voix d'un adversaire, et les plus sages, causent entre eux à haute voix.

Pendant ce temps, le pauvre discoureur s'efforce de dominer le tapage d'enfer qu'on lui fait ; il gesticule comme un énerguemène dans le but de parler aux yeux, au moins, puisque les oreilles des auditeurs lui sont fermées ; à bout de force, il abreuve son gosier desséché et fuit toujours par supplier le président de lui venir en aide. Celui-ci à deux pouvoirs en main, la baguette et la clochette. La baguette, dont il frappe habituellement son bureau, a pour but d'empêcher le tapage, mais elle ne réussit pas toujours ; la cloche, au contraire, le fait diminuer un peu. Voilà cette Chambre française où il y a pourtant des orateurs distingués et des hommes d'un esprit supérieur. Quel contraste, me disait quelqu'un, avec les parlements anglais et canadiens !

Je suis parti de Paris le dix-huit d'octobre. Muni d'un billet de passage pour Rome, je pris le convoi à la gare de Lyon à 11½ heures. Temps superbe, mais froid. Des petites villes, dont le nom est venu plus d'une fois sous ma vue en lisant au coin du feu à la *maison jaune*, des villages et des fleuves (on les appelle

ainsi, quoiqu'en réalité ce ne soient que d'infimes rivières), des champs bien cultivées, de jolis coteaux dont les flancs sont couverts de vignes, des gares enfin et des gares splendides, où l'on vend des galettes qui écorchent le palais, tant la croûte en est dure, voilà ce qui s'offre à la vue et au goût, du pauvre voyageur que la vapeur entraîne de Paris à Lyon. Ajoute à ce tableau toute une population qui parle un langage défectueux, et des conducteurs, le sourire sur la figure, qui crient : " En voitures, messieurs ; " le convoi ne se mettant en marche, contrairement à ce qui se fait en Angleterre, que lorsque tout le monde est placé

A Lyon, où je suis allé un peu contre mon gré, j'ai couché à l'hôtel où descendit le meurtrier Eyraud en compagnie de sa complice et du corps de sa victime qu'il avait enfermé dans une malle. Le lendemain, après avoir parcouru la ville d'une extrémité à l'autre, et visité l'église St-Roch, qui est un beau monument du Moyen-âge, style gothique, je suis allé en pèlerinage à Notre-Dame de Fourvière, lieu de pèlerinage très renommé comme tu le sais. Lyon est une belle ville, presque environnée par des montagnes. Le Rhône la traverse, et vu la rapidité de son cours ainsi que ses crues subites, il est un danger continuel pour les Lyonnais qui n'ont pu encore emprisonner ses flots.

Dans l'après-midi, j'ai repris le chemin de Rome, et après avoir entrevu quelques petites villes nous arrivons à 11½ heures du soir à Madane, dernière ville du territoire français. Après avoir satisfait aux exigences de la douane, nous nous embarquâmes définitivement pour la ville éternelle. Le tunnel du Mont Cénis fut traversé de nuit, mais le jour suivant nous en avons traversé bien d'autres, car de Gène à Pise, nous n'avons presque pas vu la lumière du soleil, tant les tunnels sont fréquents ; dans les courts moments où les montagnes cessaient de peser sur nos têtes, nous avions sous les yeux des paysages admirables, féériques même : la Méditerranée déroulait au

loin ses flots bleus, unis comme un miroir ; des villages, ou plutôt des groupes de palais qui, tantôt sous nos pieds, tantôt sous nos têtes, reposent comme ils peuvent sur ces rives accidentées ; de petits vallons verdoyants et de capricieuses montagnes, dont les flancs distillent le vin, car on a trouvé moyen de planter la vigne dans les endroits les plus escarpés, enfin des baies charmantes où dort, sur le sable fin, la barque légendaire du pêcheur italien, à côté du filet qu'on répare. Voilà ce que l'on entrevoit en dépit des tunnels, horrible inventions où l'on ne peut s'empêcher cependant d'admirer la science moderne pour qui les difficultés semblent ne plus exister.

Gène et Pise sont de belles villes où je suis rapidement passé. Celle-ci qui est la dernière ville que l'on rencontre avant d'arriver à Rome ; il est 4h½ du soir, à notre arrivée. Depuis 2½ heures déjà je suis parti de Lyon, et j'ai à peine trouvé l'occasion de prendre une bouchée ; aussi mon pauvre estomac aux abois me supplie de lui acheter quelque chose. Les buffets sont inconnus en Italie, les gens s'approvisionnent à la maison et viennent manger leurs poulets à la vue des pauvres voyageurs affamés. Tout de même je suis arrivé à Rome, puis au Séminaire canadien, sans encombre. Maintenant, je te souhaite le bonjour et promets de te parler longuement de la Cité des Cités dans mes prochaines lettres.

D. M. A. Pire

Réflexions de Napoléon Ier sur la divinité du christianisme

(Suite)

" Vous parlez de César et d'Alexandre, de leurs conquêtes et de l'enthousiasme qu'ils.

surent allumer dans le cœur du soldat pour l'entraîner avec eux dans des expéditions aventureuses; mais il faut voir là le prix de l'amour du soldat, l'ascendant du génie et de la victoire, l'effet naturel de la discipline militaire et le résultat d'un commandement habile et légitime. Mais combien d'années l'empire de César a-t-il duré? Combien de temps l'enthousiasme des soldats pour Alexandre s'est-il soutenu? Ils ont joui de ces hommages un jour, une heure, le temps de leur commandement et au plus de leur vie, selon les caprices du nombre et du hasard, selon le calcul de la stratégie enfin selon les chances de la guerre... Et si la victoire infidèle les eût quittés, doutez-vous que l'enthousiasme n'eût aussitôt cessé? Je vous le demande, l'influence militaire de César et d'Alexandre s'est-elle prolongée au-delà du tombeau? Concevez-vous un mort faisant des conquêtes avec une armée fidèle et toute dévouée à sa mémoire?

“ Concevez-vous un fantôme qui a des soldats sans solde, sans espérance pour ce monde-ci, et qui leur inspire la persévérance et le support de tous les genres de privations. Hélas! le corps de Turenne était encore tout chaud que son armée décampait devant Montécuculli! Et moi, mes armées m'oublient tout vivant, comme l'armée carthaginoise fit d'Annibal. Voilà notre pouvoir, nous autres grands hommes! une seule bataille perdue nous abat et l'adversité nous enlève nos amis; que de Judas j'ai vu autour de moi! Ah! si je n'ai pu persuader ces grands politiques, ces généraux qui m'ont trahi, s'il ont méconnu mon nom et nié les miracles d'un amour vrai de la patrie, de la fidélité quand même... à leur souverain... si moi, qui les avais souvent menés à la victoire, je n'ai pu, vivant réchauffer ces cœurs égoïstes, par où donc, étant glacé moi-même par la mort, parviendrais-je à entretenir, à réveiller leur zèle? “ Concevez-vous César, empereur éternel du sénat romain, et du fond de son mausolée gouvernant l'empire, veillant sur les destins de Rome? Elle est l'histoire de l'envahissement et de la conquête

du monde par le Christianisme: voilà le pouvoir du Dieu des chrétiens et le perpétuel miracle du progrès de la foi et du gouvernement de son Église. Les peuples passent, les trônes croulent, l'Église demeure! Quelle est donc la force qui fait tenir debout cette Église assaillie par l'océan furieux de la colère et du mépris du siècle? Quel est le bras, depuis dix-huit cents ans, qui l'a préservée de tant d'orages qui ont menacé de l'engloutir? “ Dans toute autre existence que celle du Christ, que d'imperfections, que de vicissitudes! Quel est le caractère qui ne fléchisse abattu par de certains obstacles?

“ Quel est l'individu qui ne soit modifié par les événements ou par les lieux, qui ne subisse l'influence du temps et qui ne transige avec les mœurs et les passions, avec quelque nécessité qui le surmonte? Je défie de citer aucune existence comme celle du Christ, exempt de la moindre alternation de ce genre, qui soit pure de ces souillures et de ces vicissitudes. Dès le premier jour jusqu'au dernier il est le même, toujours le même, majestueux et simple, infiniment sévère et infiniment doux, dans un commerce de vie pour ainsi dire public. Jésus ne donne jamais de prise à la moindre critique; sa conduite si prudente ravit l'admiration par un mélange de force et de douceur. Jésus est lumineux, immuable, impassible, qu'il parle ou qu'il aigisse. Le sublime, dit-on, est un trait de la Divinité, quel nom donner à celui qui réunit en soit tous les traits des sublimes. “ Le Mahométisme, les cérémonies de Numa, les institutions de Lycurgue, le polythéisme et la loi mosaïque même sont bien plus des œuvres de législation que des religions. En effet, chacun de ces cultes se rapporte plus à la terre qu'au ciel. Il s'agit là surtout d'un peuple et des intérêts d'une nation. Et n'est-il pas évident que la vraie religion ne saurait être circonscrite à un seul pays? La vérité doit embrasser l'univers. Tel est le Christianisme, la seule religion qui détruit la nationalité, la seule qui proclame l'unité et la fraternité absolues de l'espèce

humaine, la seule qui soit purement spirituelle, enfin la seule qui assigne à tous sans distinction la vraie patrie le service d'un Dieu créateur. "Le Christ prouve qu'il est le Fils de l'Éternel par son mépris du temps: tous ses dogmes signifient une seule et même chose: l'éternité. "Aussi comme l'horizon de son empire s'étend et se prolonge indéfiniment. Le Christ règne par delà la vie et par delà la mort? Le passé et l'avenir sont également à lui: le royaume de la vérité n'a et ne peut avoir en effet, d'autre limite que le mensonge. Tel est le royaume de l'Évangile, qui embrasse tous les lieux et tous les peuples. Jésus s'est emparé du genre humain, il en fait une seule nation, la nation des honnêtes gens, qu'il appelle à une vie parfaite. Les ennemis du Christ relèvent de lui comme ses amis par le jugement qu'il exercera sur eux le jour du jugement. "Mahomet, sans doute, proclame l'unité de Dieu, cette vérité est l'essence et le dogme principal de sa religion, je le reconnais: mais tout le monde sait qu'il ne l'affirme que d'après Moïse et la tradition juive. L'esprit de Mahomet, ou plutôt son imagination a fait tous les frais de tous les autres dogmes de l'Alcoran, livre plein de confusion et d'obscurité d'un novateur passionné qui se tourmente pour résoudre avec le génie, des questions qui sont plus hautes que le génie, et il n'aboutit vraiment qu'à des turpitudes! tant il est vrai qu'il n'est donné à personne, même à un grand homme, de rien dire de satisfaisant sur Dieu, le paradis et la vie future, si Dieu ne l'en instruit lui-même préalablement. "Aussi Mahomet n'est vrai qu'autant qu'il s'appuie sur la Bible et sur le sentiment de la croyance en Dieu. Pour tout le reste, l'Alcoran n'est vraiment qu'un système hardi de domination et d'envahissement politique. "Partout l'homme ambitieux se montre dans Mahomet. Vil flatteur de toutes les passions les plus chères au cœur de l'homme, comme il caresse la chair! quelle large part il fait à sa sensualité! Est-ce vers la vérité de Dieu qu'il veut entraîner l'Arabe, ou vers la séduction de toutes les jouissances permises

dans cette vie et promises comme l'espoir et la récompense de l'autre? Il fallait enlever un peuple, l'appel aux passions fut nécessaire, à la bonne heure! il a réussi, mais la cause de son triomphe sera la cause de sa ruine: Tôt ou tard le croissant disparaîtra de la scène du monde, et la croix y demeurera! Le sensualisme tue en définitive les nations aussi bien que les individus qui ont la folie d'en faire la base de leur existence! "De plus, ce faux prophète s'adresse à une seule nation et il a senti le besoin de jouer deux rôles, le rôle politique et le rôle religieux. Il a effectivement conquis et possède toute la puissance du premier; pour le second, s'il en a eu le prestige, il n'en a pas eu la réalité. Jamais il n'a donné des preuves de la divinité de sa mission. Une ou deux fois il veut s'étayer d'un miracle et il échoue honteusement. Personne ne croit à ses miracles, parce que Mahomet n'y croyait pas lui-même, ce qui prouve qu'il n'est pas aussi aisé qu'on se l'imagine d'en imposer sous ce rapport. "Si le titre d'imposteur s'accroche facilement au nom de Mahomet, il répugne tellement avec celui du Christ que je ne crois pas qu'aucun ennemi du Christianisme ait jamais osé l'en flétrir! Et cependant, il n'y a pas de milieu, le Christ est un imposteur ou il est Dieu. "Le Christ n'a point d'ambition terrestre, il est exclusivement à sa mission céleste. Il lui était facile d'exercer une grande séduction et d'avoir de la puissance en devenant un homme politique, tout s'y prêtait et allait au devant de lui s'il l'eût voulu! "Les Juifs attendaient un Messie temporel qui devait subjuguier leurs ennemis, un roi dont le sceptre rangerait le monde entier sous leur domination. Certes, il y avait là une tentation difficile à surmonter et l'élément naturel d'une grande usurpation. Jésus est le premier qui ose attaquer publiquement l'interprétation erronée des Écritures.

(à suivre)

UNE LETTRE SYMPATHIQUE

Nous avons reçu de Yucatan la lettre suivante, écrite en espagnol. Nous sommes redevable à l'obligeance de M. Ovide Fréchette de la traduction de cette intéressante messive, que nous croyons devoir faire connaître à lecteurs. L'auteur, qui est inspecteur d'écoles, rédige en même temps une Revue pédagogique intitulée: *La Escuela Primaria*. Bien que nous ne connaissions pas l'espagnol, nous pouvons en défricher assez pour dire que ce journal est très bien fait et que les reproductions sont admirablement bien choisies.

RÉPUBLIQUE MEXICAINE

Merida de Yucatan, 12 septembre 1890

Monsieur J. B. Cloutier à Québec,

Mon cher monsieur

et très illustre collègue,

J'ai lu quelques numéros seulement de votre excellente Revue "*L'Enseignement primaire*" et je dois dire à l'honneur de la plus stricte justice que la lecture de ces quelques numéros a été suffisante pour me donner la plus haute idée de l'œuvre pédagogique introduit par vous dans la Patrie canadienne que nous aimons tant, puisqu'elle est en grande partie issue de l'âme de la France, patrie scientifique de tous les hommes penseurs.

Je reçois presque toutes les publications d'enseignement d'Amérique et après comparaison, je trouve que la vôtre occupe une place très distinguée parmi les illustres champions de la cause scolaire.

Je désire ardemment, que vous ne me priviez pas de la lecture de "*L'Enseignement*" et bien que mon "*Ecole Primaire*", ne vous soit en rien utile, veuillez cependant y voir un tribut de la sympathie que vous m'inspirez et de l'admiration que j'ai pour le savant professeur à qui j'ai l'honneur d'écrire.

J'ai vu annoncé dans votre Revue les œuvres suivantes: "*Recueil de leçons de choses*"; "*Grammaire de L'homme*" "*Devoirs Grammaticaux*"; "*Méthode Rationnelle de lecture*."

J'ai grand intérêt, mon ami, à connaître ces ouvrages qui doivent être magnifiques, je crois. J'en ai un besoin urgent car j'y devrais trouver beaucoup de pratique pédagogique. J'ai déjà trop de théorie.

Je viens vous proposer de faire une appréciation de chacune de ces œuvres, appréciation que je publierai dans "*L'École*" et je vous ferai tenir en échange, d'autres publications d'un mérite toutefois incontestablement plus modeste.

Au cas où cette proposition ne rencontrerait pas votre approbation, vous pourriez cependant me faire tenir ces volumes en m'en indiquant le prix que je vous ferai parvenir par l'entremise de mon frère Don Candido résidant à Baltimore (E. V. A.)

L'œuvre que j'ai le plus d'intérêt à connaître est votre "*Méthode rationnelle*."

RODOLFO MENENDEZ.

Veuillez m'envoyer les volumes en paquets bien liés et à l'adresse suivante.

Republica Mejicana

— Estado de Yucatan

Sr. D. Rodolfo Menendez

Inspector de Escuelas

Progreso

Merida

J'espère, mon ami, que ma lettre sera bien accueillie par vous et que je recevrai bientôt les œuvres que j'ai grande hâte de connaître.

Votre affectueux serviteur et collègue qui se considérera très honoré d'être le dernier de vos amis.

RODOLFO MENENDEZ.

Imprimé par C. DARVEAU,

No. 82, rue de la Montagne, Québec.